

Hausses de salaire : le coup de frein se confirme en France

Les Echos se demande si les rémunérations des salariés vont augmenter en 2026. Pas autant que ces dernières années, à en croire plusieurs études. Groupe Alpha, un cabinet de conseil spécialisé dans les relations sociales et les conditions de travail, a décortiqué 800 accords NAO d'entreprises. Résultat des courses : au sein de celles qui revalorisent les salaires, les augmentations moyennes sont de **1,73 %** de la masse salariale, contre 2,27 % en 2025, 3,5 % en 2024 et 4,6 % en 2023. D'autres cabinets ont mené des études en interrogeant des entreprises non pas sur leurs accords conclus mais sur leurs prévisions. Et ils tablent sur des proportions similaires. Après plusieurs années marquées par la protection du pouvoir d'achat, l'accent est désormais remis sur la reconnaissance de la performance individuelle, observe le quotidien. « Augmenter de façon individuelle permet de remédier à certains écarts et de redonner de la dynamique aux trajectoires professionnelles », explique le spécialiste Antoine Rémond. Autre facteur expliquant le recours accru aux augmentations individuelles : les entreprises anticipent la directive européenne sur la transparence des salaires, qui doit être transposée en droit français d'ici à juin. (Les Echos, p.18)